

POUR

PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉGLISE, JE FAIS UN DON MENSUEL AU DENIER !

Merci de compléter les différents champs et de retourner ce bulletin daté et signé, **accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire)**, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe.

J'inscris mon soutien à la mission de l'Église dans le temps :

J'autorise l'Association Diocésaine de Cahors à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

chaque mois chaque trimestre

A partir du 5 du mois de / 20.....

Je donne :

15 € (soit 5,10 €) 30 € (soit 10,20 €) *après réduction fiscale de 66 %*
 50 € (soit 17 €) 150 € (soit 51 €) autre : €

Je recevrai une fois par an un reçu fiscal récapitulatif de mes dons.

Mes coordonnées

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail : (facultatif)

Téléphone : (facultatif)

Paroisse : (facultatif)

Fait à :

Le / /

Signature : (obligatoire) _____

ICS : FR92ZZZ407403

RUM : (ne pas remplir)

À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Cahors vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Important : n'oubliez pas de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), merci.

POURQUOI OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année.

Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie.

C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à choisir ce mode de soutien !